

Plouhinec

Le Mag

Services Techniques

Contribuer au quotidien, à l'entretien et l'amélioration de notre cadre de vie.



Bulletin municipal ville de Plouhinec (Finistère) n°3 juin 2015

Pavillon bleu : sortie sur la thématique des algues.

Le projet de territoire
l'avenir de Plouhinec

Finances
le budget 2015

Aménagement du territoire
la rive du Goyen

Animations
l'été à Plouhinec

L'édito	p3
Les actus	p4
L'été à Plouhinec	p5
Les finances	p8
Association : cyclisme	p10
Le projet de territoire	p11
Les services techniques	p12
Actions sociales	p16
3 questions à 2 élus	p18
Portraits d'artistes	p19
Les rives du goyen	p20
Politique	p21
En bref	p22
État civil	p23
L'agenda	p24



Bulletin Municipal de Plouhinec N°3 / Juin 2015
 Propriétaire : commune de Plouhinec – rue du Général de Gaulle – 29780 PLOUHINEC
 Directeur de publication : Bruno LE PORT
 Conception : Création Graphique – 02 98 82 13 74
 Imprimerie : Cloître Dépôt légal n° 35 du 2eme trimestre 2015
 Edité à 2 500 exemplaires // Crédits photos : Mairie de Plouhinec. Tous droits réservés. Marilyne AUTRET, Françoise BOUGUYON, Cyril GRILLOT, Marie-Ange HÉLOU

un Projet de Territoire qui deviendra la feuille de route de Plouhinec



Chères Plouhinécoises, chers Plouhinécois,

Ce bulletin municipal, Plouhinec Le Mag, est déjà le troisième. Voilà plus d'un an que la nouvelle équipe municipale œuvre au développement de notre commune. Le temps passe si vite qu'il n'y a pas de temps à perdre. C'est pourquoi, après avoir pris nos marques et résolu de nombreux tracas du quotidien, nous venons de mettre à l'étude un Projet de Territoire qui deviendra la feuille de route de Plouhinec pour les dix prochaines années. Il va sans dire que vous y serez associés.

Avec l'été, nous nous apprêtons à accueillir les estivants et nos familles. Afin de mieux les recevoir, je compte sur vous pour respecter la réglementation des plages et la propreté aux abords du littoral. Afin de faire vivre au mieux notre économie locale, nous vous incitons à fréquenter nos bureaux de Poste, les marchés du bourg et de Pors-Poulhan et l'ensemble des commerces de la commune.

Le trophée départemental de l'école de cyclisme, l'Art en Fête, les 80 ans de l'ASP ont été de francs succès. Je forme un vœu sincère pour que les animations estivales rencontrent le même succès. Que tous les responsables et les bénévoles des associations soient d'avance remerciés pour leur engagement sans faille.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été.

Bruno LE PORT

Élections du conseil municipal des jeunes

Beau succès pour une première à Plouhinec : 177 électeurs inscrits, 82 votants, soit une participation de 46.3%. 16 jeunes conseillers et conseillères, issus de 5 établissements scolaires, ont donc été élus pour représenter les jeunes Plouhinecois. A l'issue de la proclamation des résultats, il ont reçu une sacoche "Jeune Conseiller Municipal" comprenant bloc-notes, stylo, clé USB, agenda... Félicitations à ces jeunes citoyens, dynamiques et motivés ! Le CMJ sera opérationnel dès la rentrée de septembre. D'ici là, une sortie collective sera organisée afin que les jeunes élus fassent plus ample connaissance. Nous recherchons des adultes volontaires pour aider les élus à entourer ces jeunes dans leurs nouvelles fonctions.

ÉLUS :

Maud THOMAS, en 6^{ème} à Locqueran
Thomas DURAND, en 6^{ème} à Locqueran
Romain ANSQUER, en 5^{ème} à ND Roscodon
Evan JAFFRY, en 6^{ème} à St Joseph
Mathilde AUTRET-LE LAY, en CM1 à ND Lorette
Ambre DIFKO, en CM2 aux Ajoncs
Marion PONSSON, en CM2 aux Ajoncs
Azilis ANSQUER, en CE2 aux Ajoncs
Clara CESVET, en CM1 aux Ajoncs
Albane COLIN, en CM1 aux Ajoncs
Noémie LÉON, en CE2 aux Ajoncs
Théoline PRIGENT MADEC, en CM1 aux Ajoncs
Anouk FAURE, en CM1 aux Ajoncs

Suppléants :

Maël GLOAGUEN, en CM1 aux Ajoncs
Philéas GOMET, en CM2 aux Ajoncs
Corentin THOMAS, en CM2 aux Ajoncs



Les travaux de Locqueran

De nombreuses personnes ont visité les travaux du collège. Ces visites étaient organisées par l'architecte, la personne du conseil départemental en charge du dossier, la principale Madame LE BORGNE, puis se terminaient par une rencontre avec l'équipe enseignante. La livraison des travaux a été annoncée pour les vacances de la Toussaint. L'accent a été mis sur l'éclairage naturel, la récupération d'eau pluviale pour les sanitaires, l'isolation thermique et acoustique (salle de musique), l'optimisation de l'aménagement des salles spécialisées (une salle de sciences en îlot). L'administration se déplace dans le bâtiment principal, et une réflexion est en cours pour reconverter le bâtiment administratif actuel.

Carte Nationale d'Identité : des nouveautés

Dans la but de renforcer la lutte contre la fraude, le ministre de l'intérieur a décidé que, quelque soit la nature de la demande concernant la carte nationale d'identité (1^{ère} demande, renouvellement, perte ou vol), le demandeur devra produire l'un des documents suivants pour justifier de son état civil : un extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois, ou un passeport biométrique ou électronique valide ou périmé depuis moins de 5 ans, ou un passeport dit DELPHINE valide ou périmé depuis moins de 2 ans, ou une carte nationale d'identité sécurisée (plastifiée) valide ou périmée depuis moins de 5 ans, ou une carte nationale d'identité non sécurisée (ancien modèle cartonné) valide ou périmée depuis moins de 2 ans. En savoir plus : contactez le service état civil de la mairie par téléphone au 02 98 70 87 33 ou www.ville-plouhinec29.fr

Le carnet de santé de votre habitat

Nous souhaitons tous vivre dans un logement sûr, économe, sain et confortable... et pour cause, nous y passons en moyenne les 2/3 de notre temps. Pourtant, nous disposons peu d'informations pour connaître, comprendre et utiliser au mieux son logement. Lorsque les désordres surviennent (sinistres, consommation en hausse, défaillances des équipements, apparition de moisissures), il est parfois trop tard et souvent coûteux d'y remédier. Mais un simple suivi peut permettre d'éviter beaucoup de ces désagréments.

Face à ces constats, la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement et le Centre d'Études et

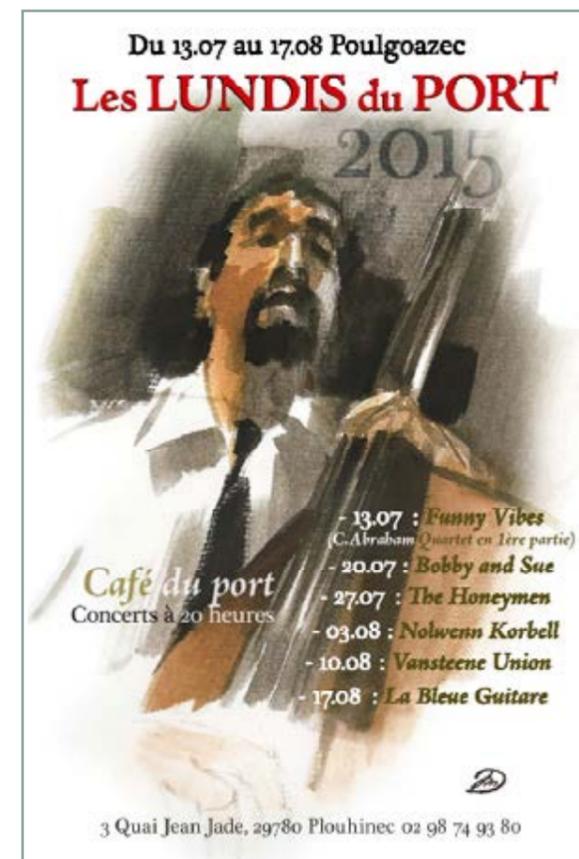
d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement ont élaboré un carnet de santé de l'habitat. Ce carnet vous conseille, vous informe, et vous aide dans le suivi et l'entretien de votre logement. Il s'adresse à tous les occupants, propriétaires, locataires, résidents en maison individuelle ou en appartement. Chacun y trouvera des conseils pour l'entretien de son logement, des informations sur les obligations réglementaires, des fiches pour suivre l'historique de ses travaux, le contrôle des consommations et la planification de l'entretien de ses équipements.

Alors n'hésitez plus, téléchargez le carnet de santé de votre habitat sur www.carnet-sante-habitat.bretagne.gouv.fr

L'été à Plouhinec

Les lundis du jazz

Chaque lundi durant l'été, le port de Poulgoazec résonne d'accents de jazz provenant du Café du Port. Dans une ambiance chaleureuse, une assiette de moules-frites, un rafraîchissement à la main, laissez-vous porter par la musique. À partir de 19h la musique anime les quais de Poulgoazec avec un groupe différent chaque semaine. Le premier de ces concerts est programmé pour le 13 juillet et, surprise, il sera exceptionnel !



Le marché du dimanche

Chaque dimanche matin de 8h à 13h, sur le parking de la mairie, le marché est lieu de rencontres et d'échanges. C'est l'occasion de faire vos courses tout en partageant un moment convivial. Vous y trouverez fruits et légumes de producteurs locaux, pains, crêpes et gâteaux bretons, olives, épices, tapenade, fruits secs, produits bretons aux algues, épicerie fine, charcuterie, viandes, poulets rôtis, crustacés, mais aussi des artisans, meubles, décoration, vêtements, tricot, chapellerie, sacs, bougies...



Danses bretonnes

L'association de danses bretonnes AR C'HAB E TANSAL propose 6 soirées d'initiation aux danses à toutes les personnes souhaitant participer aux nombreux Festou-Notz proposés durant la période estivale et surtout désireuses de voir comment l'association contribue à faire découvrir la culture bretonne dans notre belle région. Toutes ces séances gratuites ont lieu sur le parking de la salle omnisport de Plouhinec et sont ouvertes à tous. RDV les mercredis 15, 22 et 29 juillet, les mercredis 5, 12 et 19 août, de 20h30 à 22h30.



Les visites de la criée

Tous les lundis à 14h et les jeudis à 14h30, les visites de la criée de Poulgoazec permettent de découvrir le monde de la pêche professionnelle, les différents bateaux dans le port de Plouhinec-Audierne et les poissons et crustacés qui arrivent à la criée pour la vente de l'après-midi.

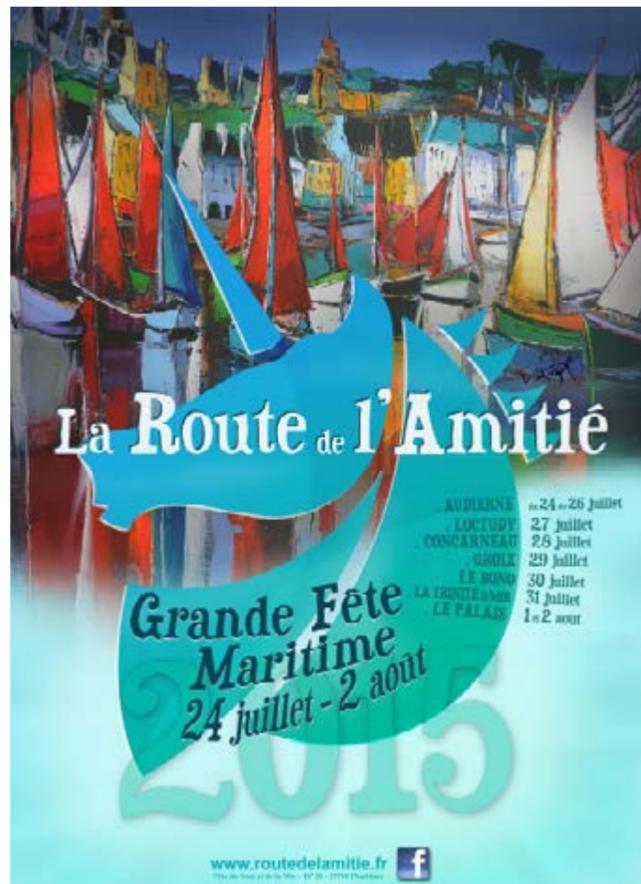


Les traditionnels soupers du pêcheur de l'ASP

Les 18 juillet et 8 août prochains sur le port de Poulgoazec, les convives pourront comme chaque année déguster du thon et des sardines grillées accompagnés de "patates" à l'eau, de la soupe de poisson, du calamar avec riz, des langoustines, des moules, des saucisses-merguez avec frites sans oublier les traditionnelles crêpes et le far breton. Des groupes de chants marins animeront ces soirées, en juillet ce sera le groupe AN AOD de Bénodet et en août les chanteurs de LIBENTER de Landéda-l'Aber Wrac'h qui sont fidèles depuis plusieurs années. Dédé FÉREZOU animera ensuite le bal populaire. À noter que l'accès sur la fête est gratuit.

Route de l'Amitié

En 2015, pour la 9^{ème} édition de la Route de l'Amitié, le port de Poulgoazec sera également animé. Du 24 au 26 juillet, une exposition retraçant les 20 ans de l'association de la Fête du Vent et de la Mer sera proposée à l'abri du marin. Le dimanche 26 juillet, le marché des producteurs qui se tient traditionnellement le dimanche à Plouhinec se déplacera sur les quais de Poulgoazec. Diverses animations seront proposées toute la journée sur le terre-plein de Poulgoazec : des expositions de voitures de collection, des animations musicales, des ballades en poney pour les enfants... Un bus sera mis à disposition pour rejoindre les deux rives et participer également aux animations prévues à Audierne. Pour en savoir plus sur le programme complet de la Route de l'Amitié : www.routedelamitie.fr et sur facebook Route-Amitié Vent-Mer.



Découverte de Plouhinec avec les rallyes bleus

Le rallye bleu est une animation qui permet aux participants de découvrir la commune de Plouhinec. Ce rallye touristique, dont le thème s'oriente autour du patrimoine de la commune, est ouvert à tous et gratuit. Il aura lieu le 21 juillet et le 11 août. Pour réserver votre place, contactez l'office de tourisme de Plouhinec.

Le concours de l'éphémère

Le 4 août, participez au concours de l'éphémère, concours d'œuvre d'art sur le sable avec des éléments glanés sur la plage (algues, galets, coquillages...). Ce concours, ouvert à tous et totalement gratuit, aura lieu sur la plage de Gwendrez. Pour vous inscrire, contactez l'office de tourisme de Plouhinec.

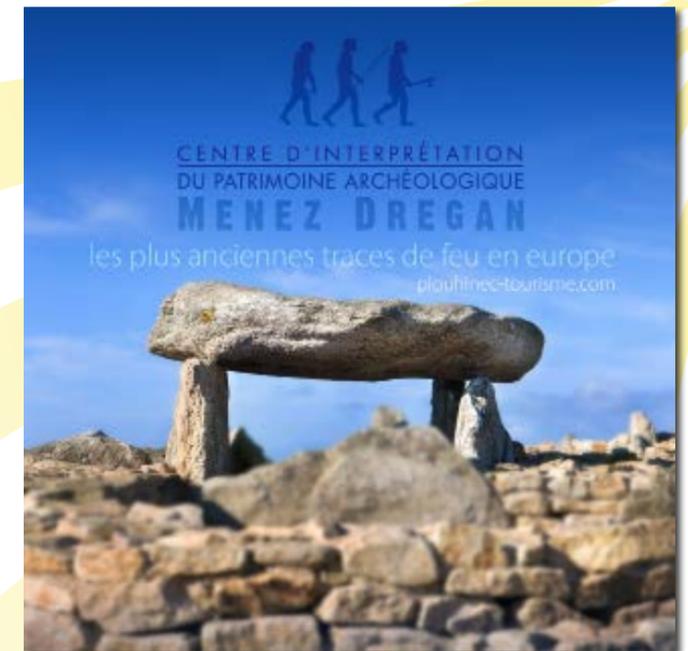


Le tour du Cap en couleurs

L'exposition estivale organisée par l'association Azourien-Ploeneg, réunira les peintres amateurs du 18 juillet au 21 août dans l'ancienne école à Pors Poulhan. Tous les jours de 15h à 19h, les artistes-bénévoles accueilleront les visiteurs au milieu de plusieurs dizaines de toiles aux inspirations et techniques multiples. Cette exposition est l'occasion pour eux de présenter leur travail de l'année.

Plouhinec au temps de la préhistoire

Tous les mercredis à 14h30 et les vendredis à 10h30, la visite guidée de Menez Dregan permet de découvrir comment vivaient nos ancêtres durant la préhistoire (au paléolithique et au néolithique). Pour participer aux visites, la réservation est obligatoire auprès de l'office du tourisme de Plouhinec. Le 28 juillet de 11h à 17h30, découvrez les gestes de nos ancêtres préhistoriques lors des ateliers et démonstrations organisés à l'occasion des rencontres préhistoriques de Bretagne. Ludique et convivial, bonne humeur garantie!



Pour en savoir plus sur ces événements, contactez l'office du tourisme au 02 98 70 74 55, par mail contact@plouhinec-tourisme.com ou sur le site internet : www.plouhinec-tourisme.com

BUDGET 2015

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)

Le débat d'orientation budgétaire constitue une phase obligatoire de réflexion pour préparer le budget de la commune. Il a pris en compte le contexte financier national difficile, lié notamment à la baisse des dotations de l'État et la situation de la commune qui a fait l'objet d'un audit, en juin 2014 par le Centre des Finances Publiques.

Le débat d'orientation budgétaire a fait ressortir les points suivants :

- les charges de fonctionnement continuent à augmenter plus vite que les ressources et la capacité d'épargne de la commune baisse, celle-ci s'accroissant jusqu'en 2017 ;
- le rythme d'évolution des frais de fonctionnement et des investissements devra tenir compte de cette situation, d'autant que nous souhaitons geler la part communale des impôts locaux, le plus longtemps possible et ne pas recourir à l'emprunt pour financer des dépenses d'équipements courants.

Les bases du budget 2015 respectent donc les principes suivants :

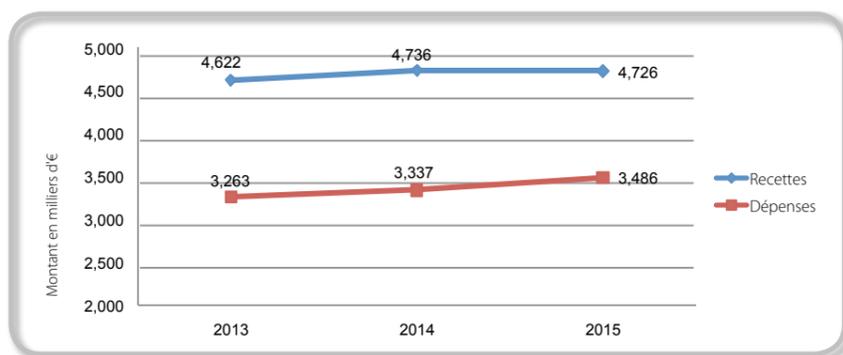
- stabilité et suivi régulier des dépenses de fonctionnement, sachant que la masse salariale représente déjà 58 % des frais de fonctionnement et que l'annuité de remboursement de la dette s'élève à 435 000 € cette année ;
- le montant des investissements doit s'adapter au niveau des recettes ; dans un contexte de raréfaction des ressources publiques, le choix des projets est rendu plus difficile et nécessite un arbitrage en fonction des priorités à définir. Ces priorités seront définies dans un projet de territoire, qui sera annoncé au cours du 2^{ème} semestre 2015 et permettra d'engager un programme pluriannuel sur toute la mandature.

Le vote du Budget 2015

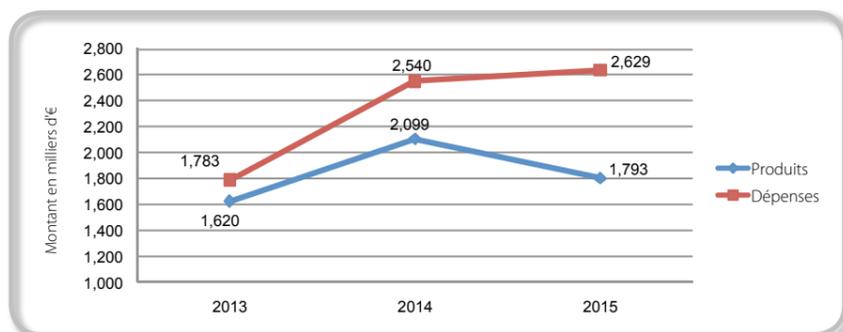
Dans sa séance du 30 mars, le conseil municipal a voté le budget à l'unanimité. Les composants du budget suivent les évolutions ci-après :

Recettes et dépenses réelles de fonctionnement*

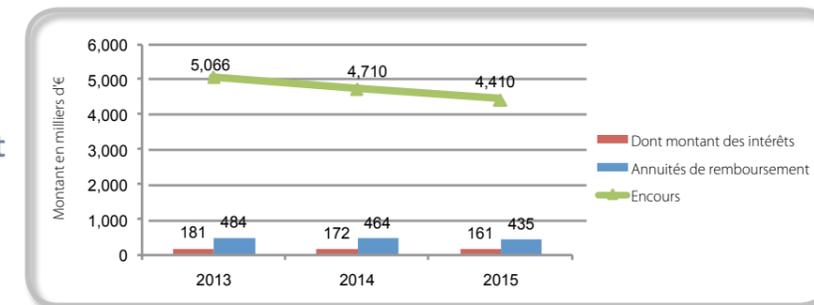
*Hors écritures d'autofinancement



Produits et dépenses réels d'investissement



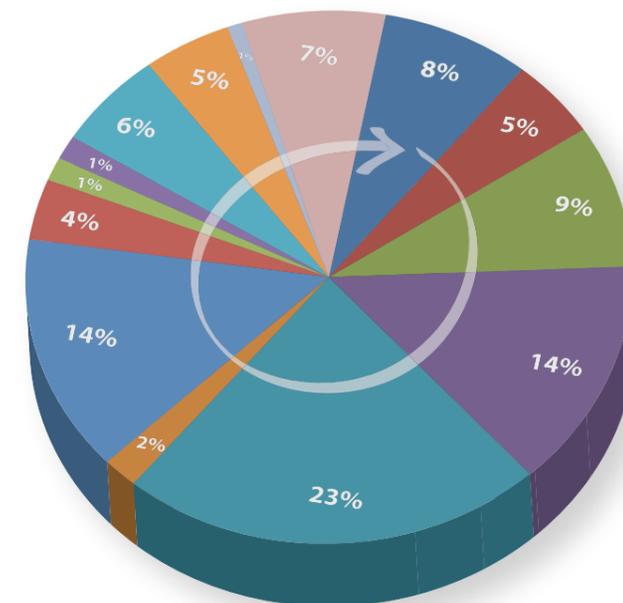
Evolution de l'endettement : les annuités de remboursement et les encours



La décision de maintenir les taux d'imposition et la baisse de notre autofinancement (173 000 €) ne nous empêchent pas de réaliser des investissements sur la commune d'un montant de 2 629 408 €.

Les principaux investissements 2015

L'estacade	210 000 €
Les places Jean COSQUER et Jean MOULIN	128 000 €
Une nouvelle bibliothèque	229 000 €
La route départementale 784 (1 ^{er} tronçon)	365 000 €
La voirie et les eaux pluviales	596 000 €
Les rives du Goyen	50 000 €
La digue de Pors-Poulhan	380 000 €
L'éclairage public	96 700 €
Le groupe scolaire « Les Ajoncs »	37 212 €
Aménagement paysager et plateforme déchet	38 000 €
Des achats de terrain	154 000 €
Des achats de matériel divers	123 500 €
Des aides aux primo-accédants (3 000 € par aide)	21 000 €
Autres	200 996 €



Le p'tit lexique pour mieux comprendre le budget :

Charges ou dépenses de fonctionnement : dépenses liées au fonctionnement courant de la collectivité. Elles regroupent principalement les frais de rémunération des personnels, les dépenses d'entretien et de fournitures, les frais de fonctionnement divers correspondant aux compétences de la collectivité, les intérêts des emprunts.

Recettes ou produits de fonctionnement : ils proviennent essentiellement des impôts locaux (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et le foncier non bâti), des dotations versées par l'État et des subventions diverses.

Dépenses d'investissement : elles comprennent principalement les remboursements d'emprunts, les dépenses directes d'investissement (acquisitions mobilières et immobilières, travaux neufs, grosses réparations).

Produits d'investissement : recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine de la commune.

Encours de crédit : montant de la dette restant à rembourser.

Annuité de remboursement de la dette : somme d'argent versée annuellement par un emprunteur pour rembourser une dette. Elle est constituée d'une partie du capital emprunté ainsi que des intérêts dûs.

Autofinancement : il représente la capacité de financement des investissements sans appel à des ressources extérieures telles que l'emprunt.

Part communale des impôts locaux : taux des impôts locaux fixés par la commune.

À noter : la municipalité met gracieusement les locaux communaux à la disposition des associations, dont les montants des subventions ont pour le moment pu être préservés. Il est regrettable de constater de temps en temps, parfois sur un week-end entier, que l'éclairage n'est pas coupé après l'utilisation des installations, par oubli. Les associations doivent donc se montrer vigilantes et responsables, pour que la collectivité, c'est-à-dire chacun d'entre nous, ne dépense inutilement les deniers publics. Merci d'avance.

Cap Sizun Cyclisme

capsizun-cyclisme.clubeo.com

Le club a été créé par une bande de copains dans le but de se retrouver pour pratiquer le vélo. Les 15 premières années, le groupe n'était composé que de cyclos puis voilà apparaître quelques jeunes ayant des ambitions de coureurs. C'est en 1996 que le bureau décida de changer les statuts et le nom du club pour y inclure la compétition : Cap Sizun Cyclisme est né. En 2008 constatant qu'il n'y avait pas de structure adaptée à la pratique du vélo pour les jeunes, le club a décidé d'ouvrir une école de cyclisme. La saison 2015 compte 33 licenciés : 7 à l'école de vélo, 4 minimes, 3 cadets et 13 seniors. Les licenciés de Cap Sizun Cyclisme viennent de toutes les communes du Cap Sizun. Le Cap Sizun Cyclisme est une association sportive affiliée à la Fédération Française de Cyclisme, fonctionnant grâce au bénévolat et à la formation de l'encadrement. L'école de cyclisme du Cap Sizun Cyclisme est ouverte aux enfants (garçons et filles) de 7 ans à 12 ans (catégories poussins, pupilles, benjamins) avec pour objectifs la découverte

et le perfectionnement de la pratique du vélo en offrant une formation au travers d'exercices et jeux permettant l'apprentissage de ce magnifique sport en s'amusant. Slaloms, concours de lenteurs, exercices d'équilibre... permettront aux enfants d'évoluer dans un environnement sécurisé. Des sorties sur route ont également lieu. Un vélo de route et un casque sont nécessaires pour prendre part aux entraînements. Pour les compétiteurs, des déplacements sont organisés avec les parents le week-end pour se rendre sur les courses. La participation aux courses de cyclocross d'octobre à Janvier est également au programme de cette formation ludique et sportive. Cette expérience complémentaire est enrichissante pour ces jeunes qui restent ainsi intéressés par la diversité de notre sport et leur permet de rester en selle toute l'année. Les coureurs sont encadrés par des entraîneurs diplômés de la Fédération Française de Cyclisme : Maurice LEROY (BF2) et Yves THOMAS (BF3) assistés d'éducateurs, Guy LANCOU et Jean-Jacques CARVAL. Esprit d'équipe et camaraderie sont les valeurs indispensables pour revêtir le maillot rouge, blanc et noir. École de la vie, le cyclisme impose une discipline rigoureuse, un courage à toute épreuve et le respect de l'adversaire.

La compétition

En 2014, il y a eu de très bons résultats dans les différentes catégories, avec notamment trois titres départementaux, deux titres régionaux. L'école de cyclisme était présente au trophée régional où elle finit 13^{ème} sur 34 équipes de Bretagne, après avoir terminé 5^{ème} au trophée départemental. Une recette qui porte ses fruits dans toutes les catégories depuis le début de saison, les féminines réalisent de très belles performances en ce début de saison 2015. Le club a organisé un stage de pré-saison pendant les vacances de février où les coureurs ont pu faire la connaissance d'Eric BERTHOU ancien coureur professionnel pendant onze ans. Olivier LE GAC coureur professionnel à la FDJ leur a également rendu visite. Ces derniers ont répondu présent suite à l'invitation d'Yves THOMAS entraîneur diplômé au Cap Sizun Cyclisme.

En pratique

- Point de rendez-vous : salle omnisports de Plouhinec, 3 séances d'essais gratuites (puis une licence d'un mois).
- École de vélo pour les 7 - 12 ans : mercredi de 15h à 17h et samedi de 10h à 11h30.
- Jeunes à partir de 13 ans et adultes (catégories : minimes, cadets et seniors) : mercredi de 15h à 17h toute la saison, samedi de 10h à 11h30 de septembre à décembre, vendredi à partir de 18h de mars à septembre et dimanche à partir de 9h30 de janvier à mars.

Les activités programmées en fonction de la saison

- Route, cyclo-cross, jeux d'adresse, initiation à la piste.
- Participation éventuelle à des compétitions le week-end.
- Location de vélo possible en fonction des effectifs.

Projet de Territoire

Écrire l'avenir de Plouhinec.

Nos enjeux de développement, pour répondre aux besoins de la population et aux exigences du monde moderne, imposent d'appréhender la réflexion d'une politique d'aménagement sur l'ensemble du territoire communal.

Elle doit s'inscrire dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'Ouest Cornouaille en intégrant la rigueur budgétaire induite par la baisse des dotations de l'État. Pour préserver notre capacité d'investissement, nous devons maîtriser nos coûts de fonctionnement.

Pour endiguer les évolutions qui s'annoncent et prendre notre avenir en main l'équipe municipale engage un profond travail de réflexion sur un Projet de Territoire visant à apporter une réponse globale aux problématiques communales.

Agir sur la cohésion sociale, renforcer le désir des habitants de vivre ensemble et de prendre part à ce projet commun, investir à bon escient, pour améliorer le cadre de vie des Plouhinecoises et des Plouhinecois et accroître leur attachement au territoire, donner plus d'attractivité à notre ville, redynamiser le tissu économique communal... sont des axes forts de cette réflexion.

C'est pourquoi les élus, dans une large concertation, travaillent à la rédaction d'un Projet de Territoire qui sera présenté à la population et aux partenaires institutionnels d'ici à la fin de l'année.

Inscription à l'école de cyclisme Maurice LEROY (responsable de l'école de cyclisme) - 02 98 70 22 63
Rachel GUÉGUEN (Présidente) 02 98 75 58 07 - 06 84 10 57 47 - mail : rachel.breton@orange.fr

Urbanisme, voirie, bâtiment, espaces verts : l'action du service technique.

Le service technique de la commune est la partie la plus visible de l'action communale sur notre territoire, il regroupe des techniciens de toutes compétences qui contribuent au quotidien, à l'entretien et l'amélioration de notre cadre de vie. Le service technique, dirigé par Yannick BERNARD, compte plusieurs pôles (administratif et opérationnel) tels que l'urbanisme, la voirie, le bâtiment et les espaces verts. Yannick BERNARD intervient, d'une part, dans l'encadrement général des équipes, l'organisation des travaux et la gestion budgétaire du service, mais également, dans la programmation et le suivi des projets communaux, la supervision des dossiers d'urbanisme ainsi que la préparation des appels d'offres publics.

Le pôle administratif

Le pôle administratif est constitué, tout d'abord, du secrétariat assuré par Édith GLOAGUEN, collaboratrice directe de Yannick BERNARD. Elle a, notamment, en charge l'accueil physique et téléphonique des usagers, l'enregistrement et la préparation des autorisations d'urbanisme, la rédaction des différents courriers du service.

L'urbanisme et le cadastre sont sous la responsabilité de Anne GOMMERAIS-GUIAVARC'H qui est chargée du suivi et de l'instruction des déclarations préalables et de l'instruction partielle des demandes de permis de construire. Elle accompagne également les administrés dans leurs projets. Elle les guide, notamment, dans la constitution des dossiers et répond à toutes leurs interrogations liées aux droits des sols. Ce service est en pleine mutation car, dans le cadre de la loi ALUR (Accès au Logement et à l'Urbanisme Renouvé), l'État va se désengager totalement de l'instruction des autorisations des droits des sols (ADS). Concrètement, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (ex D.D.E.) qui assurait jusqu'ici l'instruction des permis de construire pour Plouhinec et la quasi-totalité des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme) pour les autres communes du Cap Sizun, cesse définitivement ce service gratuit à compter du 1^{er} juillet prochain. Cette réforme du territoire va impacter considérablement le fonctionnement des services municipaux et leurs budgets car la charge de cette compétence reviendra intégralement aux communes. Plouhinec est la seule administration publique dotée d'un service « urbanisme » qui traite, à ce jour, plus de 80 % des actes en interne.

Pour faire face à cette échéance, la collectivité a décidé de proposer ses compétences aux communes voisines afin de créer un service d'instruction mutualisé à l'échelle communautaire. Les communes de Beuzec, Cléden, Esquibien, Plogoff et Primelin ont souhaité rejoindre la plateforme de mutualisation. Dès le 1^{er} juillet, la plupart des actes d'urbanisme de ces collectivités seront traités par les services de la mairie de Plouhinec. Le volume de travail supplémentaire fera l'objet de l'embauche d'un agent dont la charge financière sera amortie grâce à la facturation de la prestation aux communes membres de la plateforme de mutualisation.

Le pôle opérationnel

Le pôle opérationnel est basé aux ateliers municipaux, situés dans la zone artisanale de Lesvenez. L'équipe compte 15 agents encadrés par Joël LE GOUIL. Sans renier les travaux d'entretien courant qui, quelque soit le service, sont nécessaires et incontournables à la bonne marche de la collectivité, la commune de Plouhinec a pris le parti d'utiliser les compétences des agents techniques pour la réalisation des projets structurants d'envergure. Ces travaux sont réalisés dans un cadre qu'on appelle la régie municipale. Non seulement, la régie apporte une souplesse et une réactivité dans l'exécution des projets mais elle permet de maîtriser la coordination des chantiers à tous les stades d'avancement. Elle valorise, par ailleurs, le savoir-faire des agents et permet de réduire le coût financier de l'ordre de 30 %.



Ateliers municipaux, situés dans la zone artisanale de Lesvenez



Aménagement de la place Jean COSQUER



Implantation des aménagements de la place Jean Cosquer

Les différents services :

Le service voirie

Il est géré en direct par Joël LE GOUIL, l'équipe intervient sur des tâches multiples en lien avec le domaine public. Les agents effectuent, notamment, de nombreux travaux de terrassement, l'entretien et l'extension des réseaux d'eaux pluviales, l'aménagement de l'espace public, la réfection de chaussées, le balayage mécanique des rues, la pose de panneaux de police, la fabrication de barrières de voirie, de cache containers, de portails et de mains courantes.

L'aménagement actuel de la place Jean COSQUER (excepté les travaux d'enrobés) est réalisé en totalité en régie.

La configuration de la commune génère aujourd'hui de nombreux problèmes de drainage des eaux pluviales que le service voirie tente de régler au cas par cas. En effet, le territoire est étendu et est doté d'un habitat diffus sur toute la façade Sud, de la route départementale jusqu'au bord de côte. Ces hameaux ont souvent été construits sur des zones à pente forte ou modérée et l'espace public n'est pas, ou peu, pourvu de réseaux d'eaux pluviales car ces travaux, relativement onéreux en temps normal, deviennent, dans le cas de notre commune, totalement prohibitifs du fait de la dureté du sous-sol plouhineçois. L'imperméabilisation massive des sols depuis plus de 30 ans perturbe également l'infiltration des eaux de pluie, qui ruissellent au gré des pentes et créent régulièrement des désordres chez nombre de particuliers. De plus, le rejet, quasi systématique, des eaux de toiture sur le domaine public, amplifie le phénomène que nous parvenons difficilement à réguler, faute de réseaux et d'exutoires suffisamment dimensionnés.

Le service bâtiment

Il est dirigé par André QUÉRÉ et a pour mission principale l'entretien et la rénovation des différents bâtiments, propriétés de la commune (mairie, salle communale, écoles, mille clubs, salle omnisports, locaux du stade...). Les compétences des agents sont nombreuses et complémentaires (maçonnerie, carrelage, placoplâtre, menuiserie, charpente, électricité, plomberie, peinture...) et permettent de répondre à la plupart des demandes. Par ailleurs, les agents du service bâtiment participent régulièrement aux travaux de la régie municipale.

Marquage d'emplacements de stationnement



Fabrication de cache containers



Réalisation des tables pour l'aire de pique-nique de Tréouzien

On peut citer notamment les réalisations suivantes :

- La rénovation de l'étage du cycle 2 de l'école (300 m²) pour l'accueil des temps activités périscolaires (T.A.P.)
- La rénovation de la sacristie de l'église Saint Julien
- La rénovation des locaux (ex ACF) pour les bureaux de la SNSM et du GAPAS
- Le ravalement de la salle omnisports et des locaux associatifs attenants
- La fabrication d'une main courante pour le front de mer de Corn Ero

Le service espaces verts

Sous la responsabilité de Gaël RIVOAL, le service gère le patrimoine naturel de la commune. L'équipe assure toute la gamme des activités relatives à ce domaine : création et entretien des massifs, réalisation de plantations, taille des haies et arbustes, élagage, entretien des lavoirs, entretien du stade, tonte des espaces publics ...

À la belle saison, le service réalise la confection et la mise en place des jardinières et compositions florales. 85 % de l'activité de l'équipe est liée à l'entretien des espaces de toutes natures qu'ils soient. Ce ratio pose un certain nombre d'interrogations car toute création nouvelle génère, indubitablement, des opérations d'entretiens supplémentaires et augmente la charge relative à ce poste. Les créations devront être mesurées et rationalisées pour permettre à l'équipe d'être toujours en mesure d'assurer l'entretien nécessaire dans le temps qui lui est imparti.

Sur les créations nouvelles, on peut citer :

- La création d'un square – rue de la République
- La création d'un circuit de randonnées aux abords du moulin de Tréouzien
- La rénovation des massifs aux abords de l'abri du marin

Rappel d'urbanisme :

Depuis le 27 novembre 2011, la commune s'est dotée d'un PLU (plan local d'urbanisme). Ce document définit un certain nombre de règles relatives à l'occupation des sols. Tous les travaux, ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction (ravalement de couleur différente de l'origine, remplacement de fenêtres, pose de vélux ...) ou d'une propriété (construction de clôture, murets, abris de jardin, piscine ...), de créer de la surface de plancher, de percer ou d'agrandir une ouverture, sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme.

Nous constatons sur le territoire de la commune, une recrudescence des constructions de tous genres non autorisées ou non conformes aux autorisations délivrées. L'exécution de ces travaux constitue un délit (art. L.480-1 à L.480-4 et L.480-2 du code de l'urbanisme) et sont passibles de poursuites pénales (art. L.480-2 du code de l'urbanisme). Dans ce cas, un procès-verbal est dressé et transmis au procureur de la république.

Le règlement du PLU est consultable sur le site internet de la commune ou directement au service urbanisme de la mairie qui vous renseignera sur les procédures à suivre et répondra à toutes vos interrogations.

ON S'LANCE

TU AS ENTRE 11 ET 17 ANS,
ET TU AS UN PROJET AVEC TES AMIS ?
LA CAF T'AIDE A LE FINANCER



Flashe ce code avec l'application adaptée



facebook

ON S'LANCE

Qui est concerné ?

Les jeunes entre 11 et 17 ans, accompagnés d'au moins 2 amis et habitant le Finistère.

Quel type de projets ?

Tous les projets qui contribuent à l'animation d'une association, d'un quartier ou d'une commune. Le principal est d'être réellement acteur de sa mise en œuvre avec le soutien technique d'un adulte.

Quelques exemples : créer et monter une exposition, développer une action de solidarité de voisinage, agir pour les plus jeunes ou pour les aînés, réaliser un film, créer un événement dans la commune, protéger l'environnement, aménager un local ou un terrain, lancer une nouvelle activité, organiser une rencontre sportive, une fête dans votre accueil de loisirs, dans votre association, dans votre quartier...

Certains types de projets ne pourront cependant être pris en compte tels que les actions réalisées dans le cadre de conseils municipaux

de jeunes, lorsqu'il existe d'autres structures en charge de l'animation jeunesse sur la commune, les voyages et séjours, les formations et stages, les études, les projets organisés sur le temps scolaire, les compétitions sportives, les actions initiées dans le cadre d'une structure ne relevant pas du champ de compétences des caf.

Quel est le montant de l'aide ?

La CAF participera à hauteur maximum de 70% du projet.

Comment monter le projet ?

Pour être aidé, les jeunes peuvent contacter un adulte ou un animateur local dans une structure ou une association qui sera d'accord de les épauler. La CAF ne pourra verser l'aide directement aux jeunes. La structure percevra la subvention et la gèrera avec les jeunes.

Comment remplir le dossier de candidature ?

Pour télécharger le dossier de candidature, rendez-vous sur le site www.brest.caf.fr, rubrique actualités/jeunes. La 1^{ère} partie est à remplir par le jeune et la 2nde par l'adulte qui accompagne le projet. Le dossier est ensuite à expédier à la CAF.

PLAN CANICULE

Dans le cadre du plan canicule mis en place chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est chargé de constituer un fichier des personnes âgées, handicapées, fragiles ou isolées, résidant à domicile, conformément aux articles R 121-2 à R 121-12 du code de l'action sociale et des familles. Le recueil de ces informations se fait dans le respect de la loi « informatique et libertés ». Il s'agit de recenser les besoins d'aide, de soutien, de visite ou de secours de ces personnes, en cas de déclenchement du plan d'alerte canicule. La demande peut être réalisée par la personne elle-même ou par un tiers, à condition que la personne n'y soit pas opposée. À cet effet, une fiche d'inscription ainsi qu'une brochure d'information sont à votre disposition en mairie.

Inscriptions et renseignements au CCAS-tél. 02 98 70 81 35 ou à l'accueil de la mairie-tél. 02.98.70.87.33

Questionnaire complémentaire santé

Dans ses prérogatives, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) souhaite permettre l'accès à la complémentaire santé, à tous les Administrés de la Commune. Afin de mettre en place cette opération, nous vous demandons d'avoir l'amabilité de compléter ce questionnaire :

Avez-vous déjà une complémentaire santé ?

Oui Non

Votre mutuelle vous paraît-elle trop chère ?

Oui Non

Souhaitez-vous bénéficier d'un tarif négocié pour l'ensemble des habitants de votre commune ?

Oui Non

Facultatif : vos coordonnées, si vous souhaitez que nous puissions vous contacter.

Nom..... Prénom.....

Coordonnées.....

(Adresse - N° Tél. - Courriel).....

Nombre de personnes concernées dans le foyer.....

OBSERVATIONS

Merci de déposer ce questionnaire en mairie (sous enveloppe) ou de le renvoyer par courrier, à l'attention de Madame Marie-Ange HÉLOU - Adjointe CCAS, Mairie, rue du Général de Gaulle 29780 PLOUHINEC - Courriel : adjointe-ccas@ville-plouhinec29.fr





Marie-Ange HÉLOU, adjointe aux actions sociales

Marie-Ange HÉLOU est employée commerciale et passionnée par la marche et la lecture. Élue aux actions sociales, elle s'engage à accompagner les personnes ayant besoin d'aide pour traverser un moment difficile de leur vie.

Marie-Ange, vous êtes adjointe aux Affaires Sociales sur la commune de Plouhinec. En quoi consiste cette fonction ?

Mon rôle est de créer et de maintenir le lien entre les administrés en difficulté et les structures sociales, dont la mairie fait pleinement partie, par le biais du centre communal d'action sociale. C'est un poste très enrichissant. Nous pouvons tous, à un moment de notre vie, être confrontés à une situation difficile et avoir besoin d'aide. Toute l'équipe du CCAS, animée par des valeurs de solidarité, de lutte contre les exclusions, et soucieuse du « mieux être » de chacun, est à mes côtés pour écouter et aider à mettre en place un service ou une solution qui correspond au mieux aux attentes.

Le social ne vous quitte jamais ?

J'aime le contact avec la population. C'est pour moi essentiel d'aider ceux qui sont dans le besoin, sans pour autant tomber dans l'assistanat, mais dans le respect de l'être humain. Temps et implication sont ainsi nécessaires pour cet investissement au quotidien.

Quels sont les projets sur lesquels vous travaillez actuellement ?

Nous envisageons de permettre à l'ensemble des administrés de la commune d'accéder à une mutuelle moins chère. Ceci est possible grâce à l'association Actiom, association d'assurés à l'origine de l'opération d'envergure nationale : « ma commune, ma santé ». Le site internet de l'opération est www.macommunemasante.org

L'idée est de permettre l'accès à la complémentaire santé notamment à ceux qui y ont renoncé faute de moyens financiers, et plus généralement, agir en faveur du pouvoir d'achat de chacun.

Tous les administrés sont des bénéficiaires potentiels : salariés à temps partiel, intérimaires, travailleurs indépendants, personnes sans emploi ... quel que soit leur âge.



Yves GOULM, conseiller délégué à la culture et au sport

Yves GOULM, passionné par la littérature, l'art, la musique et le sport, est écrivain. Joueur et dirigeant de l'ASP, il prolonge son engagement associatif par son action municipale en apportant son énergie au service d'actions culturelles et sportives ambitieuses.

Yves, vous êtes conseiller délégué à la culture et au sport à Plouhinec. Quels sont vos objectifs pour la commune et ses habitants sur ces deux thématiques ?

Que chacun et chacune trouve son épanouissement dans l'offre culturelle et sportive qu'une commune doit proposer à ses habitants. J'ai l'ambition d'élargir sensiblement les espaces culturels, notamment une bibliothèque, des lieux d'exposition et d'animation. Quant au sport, il s'agit d'améliorer les infrastructures vieillottes, d'envisager de nouveaux équipements pour permettre de nouvelles pratiques et d'être constamment au contact de nos pratiquants.

La nouvelle bibliothèque est déjà sur les rails ? Quels sont vos autres projets ?

Oui, la bibliothèque a dépassé le stade de projet pour entrer dans la phase de réalisation. Nous allons augmenter la surface actuelle et donc multiplier missions et publics. Un projet culturel structuré lui confiera d'ailleurs une feuille de route, un cap. Je suis très enthousiaste. Les expositions mensuelles en mairie se poursuivent. La seconde édition de l'Art en Fête a été une réussite. Enfin, j'ai une grande ambition pour Menez Dregan. Au chapitre sportif, la première fête du sport le 27 juin. Et puis plein d'autres surprises...

Vous avez déjà mené à bien différentes manifestations culturelles et sportives à Plouhinec depuis votre élection. Quelles sont vos méthodes de travail pour y parvenir ?

Ma méthode est simple : elle consiste à réunir des personnes ressources autour d'un sujet et de leur demander leurs avis, leurs désirs, leurs volontés. C'est ce qu'en mairie nous appelons les groupes de travail. Ensuite à nous de mettre en musique la partition écrite. À plusieurs et en s'écoutant mutuellement on y arrive mieux et plus vite. Enfin, avec Frédéric AUTRET, adjoint aux associations, nous travaillons aussi à accompagner nos associations et nos clubs dans leur quotidien et leurs projets.



André Guégan

À 73 ans, André GUÉGAN, Breton originaire de Trébeurden, est venu s'installer récemment à Quimper. Il est "en art" depuis l'adolescence. Que ce soit en poésie ou en peinture, il n'a jamais cessé de travailler en explorant les champs de l'impossible. Longtemps chroniqueur et critique d'art, notamment lorsqu'il vivait sur Paris, il s'est refusé d'exposer par déontologie, ne voulant pas être juge et partie. Les journaux tels que Ouest-France et Le Marin l'ont compté dans leurs colonnes. Ses réalisations, quoique abondantes, n'ont été vues que par trop peu d'amateurs et il n'est que temps que le public puisse – enfin – découvrir son œuvre. Ayant publié deux volumes dans la revue Nanga (dont Jérôme FEUGEREUX préside aux destinées sur Plouhinec), André GUÉGAN nous fait l'amitié et le joli cadeau de nous dévoiler un travail inédit. André GUÉGAN exposera au mois de juillet en mairie une série de peintures à l'eau sur papier froissé.

www.andreguegan.fr



Brigitte Conan

En mouvance et mouvement entre l'île de Sein et le Cap-Sizun, Brigitte CONAN, peintre, cherche avec une rare sensibilité à nous faire partager ses émotions marines et la richesse de la palette de ce bout du monde. Palette de couleurs et de tons, palette de ressentis. Elle a développé une technique originale afin d'exprimer sa vision poétique de l'Iroise. Ses rapports à l'altérité de l'île, au monde maritime et à la transposition, la sublimation, l'exaltation des émotions qu'elle en reçoit, sont au centre de ses recherches esthétiques.



Brigitte CONAN ouvre des portes sur des univers oniriques et confie ses visions fantasmagoriques à la toile qu'elle confronte à la réalité du monde afin que l'imaginaire du visiteur puisse s'approprier un désir de voyage. À fleur d'eau et de peau, elle appareillera donc en mairie durant le mois d'août.

www.conan-artiste.net

Les rives du goyen



Il existe une partie de Plouhinec qui semble peu ou mal connue par les habitants de la commune et plus encore par ceux du Cap Sizun : la ria du Goyen, rive gauche. Sur la rive droite, entre Audierne et Pont-Croix les promeneurs sont nombreux, côté Plouhinec, ils sont rares ! Nous avons recensé tous les sentiers bordant la ria pour établir un constat et construire notre projet.

Le constat

La rive gauche du Goyen est composée de sentiers déjà fléchés, de sentiers tombés dans l'oubli et de chemins de remembrement. Entre le pont de Pont-Croix et le pont d'Audierne, côté Plouhinec, un seul banc situé à Stangalon, aucune aire de pique-nique, aucune table et aucun parcours permettant de se situer... aucune indication concernant le patrimoine, la chapelle Saint-Jean, le camp romain, la ferme gauloise, l'éperon barré sur la rive droite, les fours à pain, les lavoirs, les fontaines... Sans compter sur ce qui reste à découvrir.

Le projet

Le projet est piloté depuis un an par Alain PICHON, conseiller délégué, rejoint, début avril, par Benoît QUÉRÉ en stage d'études Master 2 - Aménagement du territoire pour une durée de 6 mois. Le projet consiste à rendre la vallée attrayante sur plusieurs plans

tout en lui conservant son caractère sauvage. Pour la marche, le footing, le parcours santé, le VTT, inutile de créer de nouveaux sentiers, ils existent déjà même s'ils sont recouverts par la végétation. Des travaux d'aménagement s'imposent : passage de ruisseaux, sécurisation de certains endroits et nettoyage, pose de quelques bancs et tables de pique-nique... Une demande revient souvent : la pose de panneaux, des plans permettant de s'orienter, de se situer. Quelques réflexions sont en cours autour de la création d'une aire de jeux pour les enfants, le développement de sports aquatiques et l'ornithologie. La mise en valeur du patrimoine est également un axe de travail. Même s'il est parfois modeste, il n'en constitue pas moins quelques pages de la vie des hommes du Cap Sizun. En partant de la pointe du Souc'h jusqu'à l'église de Pont-Croix, en passant par les moulins et la vallée du Goyen, quelques belles pages voir un livre, que beaucoup de communes pourraient envier, sont à écrire.

Pour en savoir plus sur le projet de la rive gauche du Goyen ou apporter vos idées, contactez la mairie par téléphone au 02 98 70 87 33 ou contactez l' élu en charge du projet, Alain PICHON, par mail travaux-urbanisme-amenagement@ville-plouhinec29.fr



Le bulletin municipal constitue un élément de communication institutionnel qui transcrit la parole officielle de l'équipe municipale, informe des projets et des réalisations d'une collectivité, donne des informations pratiques sur la commune et les services municipaux.

«Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur» (article L. 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales).

Le droit d'expression de l'opposition, dans les bulletins d'information d'une collectivité, permet d'assurer aux habitants une information pluraliste (1).

(1) Extrait de la note n°20 - Département Administration et Gestion Communale JR/MB – Association des Maires de France.



Pavillon Bleu

Le pavillon bleu valorise chaque année les communes qui mènent de façon permanente une politique de recherche et d'application durable en faveur de l'environnement de qualité. Cet écolabel permet de sensibiliser et de motiver les collectivités afin de prendre en compte les critères environnementaux dans leur politique de développement touristique.

La commune a obtenu le pavillon bleu 2015 pour les plages de **Mesperleuc** et **Gwendrez** surveillées par la SNSM. Hissé sur notre commune le pavillon bleu véhicule une image positive dynamique auprès des habitants et des visiteurs. Il favorise une prise de conscience envers un comportement plus respectueux de la nature et de ses richesses. Pour cela, des actions sont menées pendant l'année. Des animations sont mises en place au collège de Locquéran sur le thème de l'infiniment petit pour les 6^{èmes} et sur le thème de l'impact de la pêche sur l'environnement par Mr Gilles BERNARD, secrétaire de l'association bar de ligne, pour les 3^{èmes}. Une visite guidée en drakkar sur le Goyen est proposée par le Centre Nautique de Plouhinec. Une sortie sur la thématique des algues organisée par l'office de tourisme et animée par Madame QUÉVA a eu lieu le 21 avril pour découvrir, récolter et cuisiner les algues bretonnes. Une exposition sur les jardins sans produits phytosanitaires avec un film sur le jardinage au naturel et des conseils pour le compostage sera également mise en place dans le cadre de la charte jardin au naturel.



Réglementation des plages

Les plages de Mesperleuc et de Gwendrez feront l'objet d'une surveillance particulière pendant la saison estivale. La surveillance sera assurée du mercredi 1^{er} juillet au dimanche 30 août de 13h15 à 18h45 et le lundi 31 août de 13h15 à 16h. Les zones de surveillance seront matérialisées par des fanions. Sur ces plages, les usagers sont tenus de se conformer aux injonctions des sauveteurs saisonniers chargés de la surveillance et de la sécurité de la baignade, aux signaux d'avertissement transmis par les différents pavillons hissés au mât de signalisation des postes de secours. Il est formellement interdit de se baigner lorsque les pavillons rouges sont hissés. L'absence de pavillons signifie que la surveillance n'est pas assurée.

Quelques spécificités. La circulation des engins nautiques de plage, la pratique du surf et de la planche à voile est interdite dans les zones de bain délimitées par les fanions. La pratique du char à voile et la circulation de chevaux sont autorisées sur les plages le matin avant 9h et le soir après 20h. L'exercice de la pêche au moyen de filets, casiers, lignes et palangres ainsi que la chasse sous-marine est interdite dans les zones de baignade à moins de 300 mètres.

Les plages et les animaux. L'accès des chiens et autres animaux domestiques, même tenus en laisse sont interdits sur les plages entre 9h et 19h depuis le 1^{er} avril et jusqu'au 31 octobre. Pour plus de précisions, l'arrêté du Maire est consultable en mairie.

Nettoyage des plages et sentiers

Notre commune est belle, que ce soit côté mer ou côté terre, nous l'aimons et nous sommes fiers que ces magnifiques paysages soient connus et appréciés au-delà du Cap Sizun. La nature est belle, respectons-la, respectons-nous !

Que ce soit du fait de grandes marées ou d'actes d'incivisme, de nombreux déchets, en grande majorité en matière plastique, jonchent les plages, le bord des cours d'eau, le bas-côté des routes et des sentiers de randonnée. Cette pollution n'est pas une fatalité, nous la voyons tous, agissons, ramassons !

Le 5 juin a eu lieu l'action « nettoyage des plages » sur Plouhinec, nous vous remercions de votre participation et vous incitons à aller au-delà, à faire de ce geste un réflexe citoyen, tout au long de l'année, au hasard de vos promenades.

Pour l'environnement, pour nous, pour nos enfants, et pour montrer aux visiteurs que les Plouhinecois sont conscients et soucieux de leur patrimoine naturel. Merci.



NAISSANCES :

<i>Julya BOUTHELLIER</i> - Menez Pic	15/02/2015
<i>Yana CARIOU</i> - 5 rue des Ajoncs	19/02/2015
<i>Lilwenn YVEN AZARD</i> - 3 rue de Kermézeven	01/03/2015
<i>Rose LE BERRE</i> - 30 rue de Kélarnecc	09/04/2015
<i>Raphaël RICHARD</i> - 19 rue de Kersugard	21/04/2015
<i>Paola NINON</i> - 7 rue Jean Guillou	29/04/2015
<i>Kélia TRÉANTON TOUDIC</i> - 60 rue de Menglenot	05/05/2015

DÉCÈS :

<i>Marie Lorette LE BERRE veuve LE BERRE</i> - 12 rue Jean Guillou	06/01/2015
<i>Yvette LE GUILLOU veuve LE GUERN</i> - 11 rue de la République	23/01/2015
<i>Elisabeth NGUYEN veuve TA</i> - 19 rue du Général de Gaulle	25/01/2015
<i>Marie PIRON veuve CLAQUIN</i> - 4 chemin des Moineaux	21/02/2015
<i>Raphaël STÉPHAN</i> - 4 rue de Menez Kersugard	02/03/2015
<i>Jeanne TALIDEC veuve TRIVIDIC</i> - 1 rue de Saint Dreyer	04/03/2015
<i>Pierre MADEC</i> - 16 rue de la Corniche	07/03/2015
<i>Marthe CLOAREC veuve LE BRUN</i> - 11 rue du Rouédou	08/03/2015
<i>Yves MARZIN</i> - 39 rue de Mesperleuc	20/03/2015
<i>Jacques BUREL</i> - 1 rue Ernest Renan	25/03/2015
<i>Albert ROGEL</i> - 6 rue de Rozavot	25/03/2015
<i>Christian GUERNALEC</i> - 66 rue de Kervoazec	26/03/2015
<i>François CHAVRY</i> - 1 ter rue Jeanne de Beauregard	05/04/2015
<i>Marie LE CORRE</i> - 12 rue Jean Guillou	13/04/2015
<i>François BOURHIS</i> - 13 rue de la République	13/04/2015
<i>Marie BLOC'H</i> - Lambabu	15/04/2015
<i>Marie LE BRUN veuve GUÉGUEN</i> - 9 rue des Écoles	21/04/2015
<i>Yves URVOIS</i> - 46 rue de la Pyramide	23/04/2015
<i>Madeleine LOUARN</i> - 2 rue des Chalutiers	29/04/2015
<i>Marguerite LAGADEC</i> - 4 rue des Géranioms	03/05/2015

Agenda



"L'intrépide" Brigitte Conan

Le dimanche matin : marché - place de la mairie.

Les prochaines expos en mairie :

- Juillet** : André GUÉGAN (peinture)
- Août** : Brigitte CONAN (peinture)
- Septembre** : Michel NORMANT (pastel)
- Octobre** : Isabelle SZLACHTA (peinture)
- Novembre** : Karine MENEZ (peinture)

Juillet

- 5 juillet à 10h** : messe des péris en mer, terre-plein de Poulgoazec.
- 12 juillet** : troc et puces organisé par l'ASP, à la salle omnisports communale.
- 13 juillet** : soirée moules-frites sur le quai de Poulgoazec, co-organisée par l'association « Les amis de l'abri du marin », le café du port et la mairie, concerts de jazz suivi d'un feu d'artifice.
- 14 juillet** : vernissage Art à la Pointe, terre-plein de Poulgoazec en fin de matinée.
- 18 juillet** : souper du pêcheur de l'ASP, terre-plein de Poulgoazec.
- 21 juillet** : rallye bleu organisé par l'office du tourisme de Plouhinec.
- Du 24 au 26 juillet** : la Route de l'Amitié.
- 28 juillet** : les rencontres préhistoriques de Bretagne à Menez Dregan.

Août

- Du 1^{er} au 31 août** : exposition René QUILLVIC, salle « Chez Jeanne ».
- 4 août** : concours de l'éphémère (œuvres d'art sur le sable), plage de Gwendrez.
- 5 août** : Plouhinec Rando Patrimoine organisée par Cap accueil.
- 8 août** : souper du pêcheur de l'ASP, terre-plein de Poulgoazec.
- 11 août** : rallye bleu organisé par l'office du tourisme de Plouhinec.
- 20 août à 18h30** : conférence de l'archéologue Claire GAILLARD, à la mairie.
- 27 août** : concert à l'église Saint-Vinoc organisé par l'association « Art à la Pointe ».

Juillet & Août

- Tous les vendredis soirs** : marché nocturne à Pors-Poulhan
- Tous les lundis à partir du 13 juillet** : les lundis du jazz, terre-plein de Poulgoazec.
- Tous les mercredis à partir du 15 juillet** : initiation à la danse bretonne organisée par l'association ar c'hab e tansal, parking devant la salle omnisports, de 20h30 à 22h30.
- Tous les lundis et jeudis** : visites de la criée, se renseigner auprès de l'office du tourisme.
- Tous les mercredis et vendredis** : visites guidées de Menez Dregan, se renseigner auprès de l'office du tourisme.
- Du 18 juillet au 21 août** : exposition « Tour du Cap en couleurs » organisée par Arzouerien Ploeneg dans l'ancienne école à Pors-Poulhan.

Septembre

- Les deux premiers week-end** : portes ouvertes au Club Nautique de Plouhinec, terre-plein de Poulgoazec.
- 5 septembre** : le forum des associations.
- 19 et 20 septembre** : les journées européennes du patrimoine.
- 27 septembre** : le repas des aînés, salle « Chez Jeanne ».

Oct/nov

- Du 30 octobre au 1^{er} novembre** : animation Wave-ski organisée par le Club Nautique de Plouhinec avec un concert organisé le samedi soir salle « Chez Jeanne ».